

Programme départemental de préservation des lagunes des Landes

7 juin 2012

Mimizan

DOSSIER DE PRESSE

A l'occasion des 50 ans de FOREXPO, le Département des Landes et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne signeront une convention multi-partenariale le 7 juin 2012 à MIMIZAN avec :

- le Centre de Productivité et d'action Forestière d'Aquitaine (CPFA);
- le Centre Régional de la Propriété Forestière d'Aquitaine (CRPF) ;
- La Chambre d'Agriculture des Landes (CA40) ;
- La Fédération départementale des Chasseurs des Landes (FDC40) ;
- l'Office National des Forêts (ONF) ;
- le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne (PNRLG) ;
- le Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest (SSYSO) ;
- l'Union Landaise des Associations Syndicales de Défense de la Forêt Contre les Incendies et de Mise en Valeur de la Forêt (DFCI 40) et l'Association Régionale de Défense des Forêts Contre l'Incendie d'Aquitaine (DFCI Aquitaine)

Le Conseil général des Landes agit depuis de nombreuses années pour la préservation et la valorisation des milieux naturels dans le cadre de sa compétence en faveur des Espaces Naturels Sensibles. Il a ainsi saisi l'opportunité d'un partenariat financier et technique avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne lors de l'appel à projets «Acquérir des zones humides pour mieux les préserver», pour engager un programme de préservation des lagunes des Landes.

Cette démarche s'inscrit également dans le contexte très difficile de l'après tempête de 2009: le Département entend mener avec l'appui et le concours indispensable des acteurs de la forêt landaise, une meilleure prise en compte des éléments de biodiversité au sein du massif pour accompagner sa reconstruction.



DOSSIER DE PRESSE

Les lagunes

Les lagunes sont des petits plans d'eau naturels, généralement circulaires et de toutes petites tailles (souvent inférieures à 1 hectare), qui parsèment le plateau landais. Pour beaucoup de Landais, et en particulier les forestiers qui en sont majoritairement propriétaires, les lagunes sont considérées comme un élément naturel et culturel fort, identitaire du massif des Landes de Gascogne et donc à préserver.



Le programme

Il vise à engager des partenariats avec les acteurs de la forêt landaise, publics ou privés, autour d'une action commune :

- pour les propriétaires et gestionnaires du massif : intégrer la protection des lagunes dans les itinéraires sylvicoles ;
- pour les acteurs publics : mettre en œuvre des projets de développement des territoires intégrant la protection et la valorisation des zones humides.

Plus spécifiquement, ce programme doit permettre :

➤ à l'Agence de l'Eau Adour-Garonne de :

- soutenir financièrement le Département dans l'animation de ce programme et pour la mise en œuvre d'actions concrètes de préservation et de restauration de lagunes ;
- soutenir d'autres porteurs de projet, s'inscrivant directement dans le programme départemental en faveur des lagunes ;

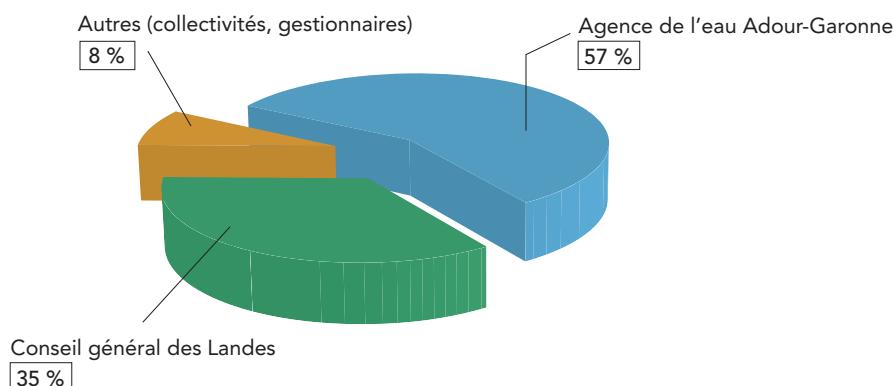
➤ au Département de :

- soutenir financièrement et技iquement des porteurs de projet en faveur des lagunes et en particulier les communes, conformément à son règlement en faveur des Espaces Naturels Sensibles ; à l'exemple de Morcenx qui souhaite restaurer une lagune dégradée ou de Rion-des-Landes qui s'apprête à acquérir une lagune pour la restaurer et ensuite la valoriser auprès du grand public.

DOSSIER DE PRESSE

Eléments financiers

Le montant global du projet sur **3 ans** s'élève à **449 790 €** pour trois ans, répartis comme suit :



4 axes clés

- **Axe 1** : Informer et sensibiliser les différents acteurs du territoire (propriétaires, collectivités, administrations, gestionnaires,...) à la préservation des lagunes.
- **Axe 2** : Contractualiser sur des sites privés et acquérir des sites en maîtrise foncière publique pour assurer une pérennisation des lagunes ;
- **Axe 3** : Assurer une gestion pérenne des lagunes en définissant des méthodologies adaptées (améliorer les connaissances du fonctionnement hydraulique de la lagune, expérimenter des actions de restauration...) ;
- **Axe 4** : Animer, coordonner et évaluer les actions engagées en faveur des lagunes sur le département des Landes.